

Revitalisation des cours d'eau et des lacs

Guide pratique à l'usage des communes



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU

1

Vers une gestion durable – prévenir plutôt que guérir

La revitalisation s'inscrit dans une vision globale du cours d'eau. Le rétablissement des processus naturels prend en compte les aspects environnementaux, sociaux, économiques et sécuritaires sur le long terme.

Ce petit guide vous indiquera en quelques mots et illustrations ce que vous pouvez faire pour les cours d'eau et les lacs de votre commune. Vous avez des questions, un projet... Contactez-nous! T +41 26 305 37 37

Votre Rôle

2

Votre commune est responsable de:

- > aménager et entretenir les cours d'eau et les lacs sur son territoire;
- > transposer les espaces réservés aux eaux dans son plan d'aménagement local;
- > revitaliser les cours d'eau prioritaires (jusqu'à 80 % de subventions);
- > prendre les mesures nécessaires pour protéger les personnes et les biens contre les dangers liés à l'eau.



Pour vous soutenir

3

Le Service de l'environnement, par sa section lacs et cours d'eau:

- > vous conseille dans vos démarches;
- > subventionne les travaux d'aménagement, d'entretien et de revitalisation des cours d'eau et des lacs;
- > délimite les espaces réservés aux eaux;
- > planifie et veille à la revitalisation des cours d'eau et des lacs;
- > délivre les préavis et autorisations nécessaires;
- > établit les cartes de dangers liés à l'eau.

Entretien et revitalisation

4

Ce que vous pouvez faire:

- > **informer** les propriétaires fonciers et les agriculteurs sur l'**espace réservé aux eaux**;
- > **consulter** la section lacs et cours d'eau avant d'entreprendre des études ou des travaux;
- > mener un projet de **revitalisation**;
- > mettre en place un plan d'**entretien** de vos cours d'eau.

Un cadre légal qui évolue

5

Après des siècles de travaux d'endiguement et de drainage, la Suisse a pris conscience de l'impact négatif de ces ouvrages sur la biodiversité et le paysage.

C'est pourquoi, elle a décidé d'orienter sa politique pour restaurer en partie l'état naturel des cours d'eau.

En plus des bénéfices pour l'environnement, la revitalisation limite les inondations et crée des espaces de loisirs et de détente.



Un aménagement et un entretien proche de l'état naturel:

- > contribue à résoudre un déficit de **protection contre les dangers liés à l'eau**;
- > améliore la **qualité du paysage** et la **biodiversité**;
- > favorise les **loisirs** et **espaces récréatifs**;
- > diminue les **coûts d'entretien**.



Service de l'environnement SEn
Section lacs et cours d'eau

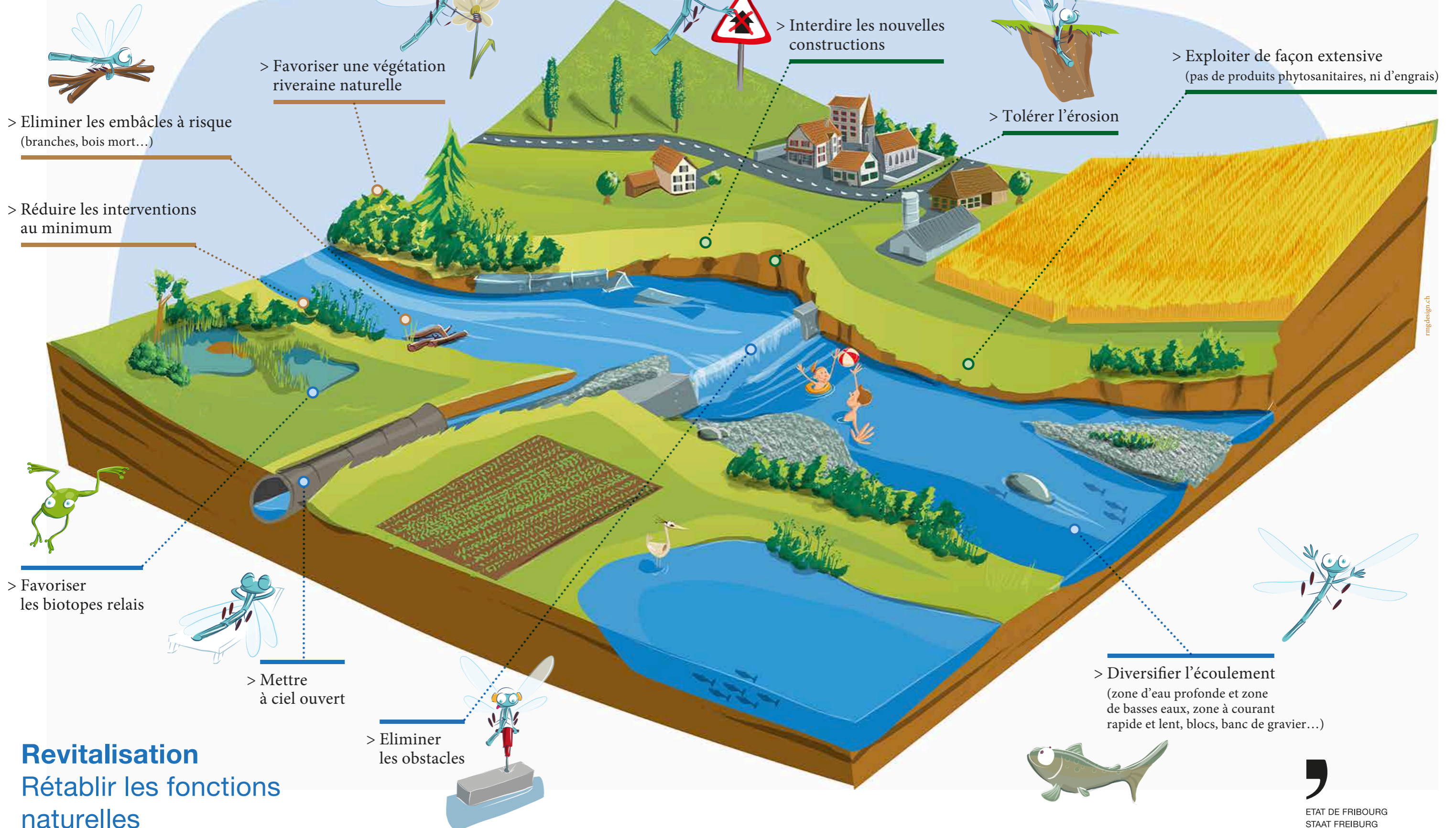
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez
T +41 26 305 37 37, T +41 26 305 37 60
F +41 26 305 10 02
sen@fr.ch, www.fr.ch/eau

Entretien

Privilégier le naturel

Espace réservé

Laisser libre cours à la nature



Revitalisation

Rétablir les fonctions naturelles